

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5710 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES L'ENVIRONNEMENT LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT**

N° SIREN : 130018310

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - SOLS, ROCHES ET GRANULATS - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE ET ENVIRONNEMENT - PRODUITS DE MARQUAGE DES CHAUSSEES - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE ET ENVIRONNEMENT - SIGNALISATION ROUTIERE**

*BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / CONSTRUCTION COMPONENTS - SOIL, ROCK AND AGREGATES - PUBLIC ROAD AND ENVIRONMENT COMPONENTS - ROAD MARKING PRODUCTS - PUBLIC ROAD AND ENVIRONMENT COMPONENTS - ROAD TRAFFIC SIGNS*

réalisées par / *performed by :*

**CEREMA / DTER Nord-Picardie**  
**Site de Saint-Quentin**  
**151, rue de Paris**  
**02100 SAINT-QUENTIN**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **23/04/2025**  
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/05/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

L'Adjointe au Directeur de Section,

DocuSigned by:  
**Florence SIMONUTTI**  
1E72B235B6AD4A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5710 Rév 9.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5710 [Rév 9](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21      Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
--



Section Laboratoires

**ANNEXE TECHNIQUE**  
**à l'attestation N° 1-5710 rév. 10**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**CEREMA / DTER Nord-Picardie**  
**Site de Saint-Quentin**  
**151, rue de Paris**  
**02100 SAINT-QUENTIN**

Dans son unité technique :

- **CERM (Certification Equipements de la Route et Matériaux)**

Elle porte sur : voir pages suivantes

**Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures**

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE et ENVIRONNEMENT / PRODUITS DE MARQUAGE DES CHAUSSEES</b> <b>Essais physiques</b> <i>(ex domaine 101 : Essais sur les marques et les produits de marquage de chaussées)</i>					
En laboratoire (L) ou sur site (S)	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Commentaires
L	Produits de marquage liquides ou pâteux	Détermination, par pesée, des éléments constitutifs du produit s'évaporant à 105°C	MO ASCQUER/IFSTTAR/CEREMA/PMA-ME5	Détermination de l'extrait sec : teneur en matières non volatiles (%)	XP P 98-633 NF EN 12802 (inventaire des méthodes)
L	Produits de marquage	Détermination, par pesée, du résidu obtenu par calcination d'un produit.	NF T 30-012 MO ASCQUER/IFSTTAR/CEREMA/PMA-ME2	Détermination du taux de cendres (%)	XP P 98-633 NF EN 12802 (inventaire des méthodes)
L	Produits de marquage	Détermination de la masse par unité de volume d'un produit	ISO 2811-1 MO ASCQUER/IFSTTAR/CEREMA/PMA-ME9	Détermination de la masse volumique (g/cm <sup>3</sup> ou g/mL)	XP P 98-633 NF EN 12802 (inventaire des méthodes)
S	Produits de marquage	Détermination des dosages par pesées successives d'éprouvettes. Les éprouvettes sont constituées de feuilles en polyéthylène de 66 cm de long sur lesquelles on applique le produit de marquage et les produits saupoudrage	NF EN 1824 (annexe C) NF P 98-614	Détermination des dosages appliqués (g/m <sup>2</sup> )	/

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE et ENVIRONNEMENT / PRODUITS DE MARQUAGE DES CHAUSSEES</b>					
<b>Essais mécaniques</b>					
<i>(ex domaine 101 : Essais sur les marques et les produits de marquage de chaussées)</i>					
<b>En laboratoire (L) ou sur site (S)</b>	<b>Objet soumis à essai</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>	<b>Caractéristiques ou grandeurs mesurées</b>	<b>Commentaires</b>
S	Marquage routier	Perte d'énergie due au frottement d'un patin de caoutchouc au contact de l'échantillon à mesurer	NF EN 13036-4	Mesure de l'adhérence : valeur SRT (PTV)	/

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE et ENVIRONNEMENT / PRODUITS DE MARQUAGE DES CHAUSSEES</b>					
<b>Essais optiques</b>					
<i>(ex domaine 101 : Essais sur les marques et les produits de marquage de chaussées)</i>					
<b>En laboratoire (L) ou sur site (S)</b>	<b>Objet soumis à essai</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>	<b>Caractéristiques ou grandeurs mesurées</b>	<b>Commentaires</b>
S	Produits de marquage	Mesure de la réflexion sous un éclairage diffus par temps sec avec un illuminant D65 et un angle d'observation de 2. 29°	NF EN 1436 (Annexe A)	Coefficient de luminance sous éclairage diffus Qd (mcd.m <sup>-2</sup> .lx <sup>-1</sup> )	/
S	Marquage routier	Mesure colorimétrique avec un illuminant D65 et une géométrie de mesure 45°/0°	NF EN 1436 (Annexe C)	Caractéristique colorimétrique en vision de jour (x,y)	NF EN 1824 (norme générique)
S	Marquage routier	Mesure de la rétro réflexion par temps sec sous un angle d'éclairage de 1.24° et un angle d'observation de 2.29° pour l'illuminant A	NF EN 1436 (Annexe B)	Coefficient de luminance rétro réfléchie RL (mcd.m <sup>-2</sup> .lx <sup>-1</sup> )	NF EN 1824 (norme générique)

**Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures**

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE et ENVIRONNEMENT / SIGNALISATION ROUTIERE</b>			
<b>Essais physiques</b>			
<i>(ex domaine HP BAT-7 : Essais sur panneaux de signalisation routière)</i>			
<b>Objet soumis à essai</b>	<b>Propriétés mesurées</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Panneaux de signalisation routière verticale	Dimensions générales des panneaux	Mesure des dimensions	NF P 98-533

**Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures**

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE et ENVIRONNEMENT / SIGNALISATION ROUTIERE</b>			
<b>Essais optiques</b>			
<i>(ex domaine HP BAT-7 : Essais sur panneaux de signalisation routière)</i>			
<b>Objet soumis à essai</b>	<b>Propriétés mesurées</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Panneaux de signalisation routière verticale	Coordonnées de chromaticité (xy) et facteur de luminance (visibilité de jour)	Mesure colorimétrique avec un illuminant D65 et une géométrie de mesure 45°/0°	NF EN 12899-1 XP P 98-502
Panneaux de signalisation routière verticale	Mesure du coefficient de rétro réflexion	Mesure de la rétro réflexion par temps sec avec un illuminant A et les géométries de mesure 5°/0,33° et 30°/0,33°	NF EN 12899-1 XP P 98-502

**Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures**

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE et ENVIRONNEMENT / SIGNALISATION ROUTIERE</b>			
<b>Essais mécaniques</b>			
<i>(ex domaine HP BAT-7 : Essais sur panneaux de signalisation routière)</i>			
<b>Objet soumis à essai</b>	<b>Propriétés mesurées</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Panneaux de signalisation routière verticale	Adhérence du revêtement des panneaux de signalisation	Mesure du décollement du film sous l'effet de traction d'une force ponctuelle	MO ASCQUER/IFSTTAR/CEREMA/PAN- ME001
Panneaux de signalisation routière verticale permanente	Résistance mécanique des panneaux (déformations)	Charge répartie et charge ponctuelle du panneau selon des directions définies	NF EN 12899-1
Panneaux de signalisation routière verticale temporaire	Résistance mécanique des panneaux (déformations)	Charge répartie et charge ponctuelle du panneau selon des directions définies	XP P 98-545
Supports de signalisation routière verticale temporaire	Résistance mécanique des supports (mesure du déplacement et de l'inclinaison)	Détermination de la résistance à une charge du support seul et du support équipé d'un panneau	XP P 98-545

**Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures**

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL-ELEMENTS DE CONSTRUCTION / SOLS, ROCHES ET GRANULATS</b> <b>Analyses physico-chimiques</b> <i>(ex domaine 23 : Essais sur roches et granulats)</i>			
Objet soumis à essai	Propriétés mesurées / caractéristiques recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Granulats	Teneur en eau	Méthode par étuvage : séchage à l'étuve jusqu'à masse constante de l'échantillon	NF EN 1097-5

**Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures**

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL-ELEMENTS DE CONSTRUCTION / SOLS, ROCHES ET GRANULATS</b> <b>Essais mécaniques</b> <i>(ex domaine 23 : Essais sur roches et granulats)</i>			
Objet soumis à essai	Propriétés mesurées / caractéristiques recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Granulats	Résistance à la fragmentation (Essai Los Angeles)	Mesure de la masse fragmentée lors d'un essai de fragmentation	NF EN 1097-2
Granulats	Résistance à l'usure (Essai micro-Deval)	Mesure de la masse fragmentée lors d'un essai d'usure	NF EN 1097-1



**Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures**

<b>BATIMENT ET GENIE CIVIL-ELEMENTS DE CONSTRUCTION / SOLS, ROCHES ET GRANULATS</b>			
<b>Essais physiques</b>			
<i>(ex domaine 23 : Essais sur roches et granulats)</i>			
<b>Objet soumis à essai</b>	<b>Propriétés mesurées / caractéristiques recherchées</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Granulats	Coefficient d'aplatissement	Mesure des dimensions des éléments plats, longs et épais	NF EN 933-3
Granulats	Équivalent de sable	Masse de sable mélangée à une solution flocculante et mesure de la hauteur de sédiment rapportée à la hauteur totale de matériaux	NF EN 933-8
Granulats	Valeur de bleu de méthylène	Méthode à la tâche (Essai au bleu) : injections successives de solution de bleu de méthylène jusqu'à la saturation des particules d'argile	NF EN 933-9
Granulats	Granularité	Méthode par tamisage à sec après lavage	NF EN 933-1
Granulats	Masse volumique réelle - absorption d'eau	Méthode au pycnomètre granulats entre 4 et 31.5 mm (gravillons)	NF EN 1097-6
Granulats	Masse volumique réelle - absorption d'eau	Méthode au pycnomètre granulats entre 0,063 et 4 mm (sables)	NF EN 1097-6

# Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).

Date de prise d'effet : **23/04/2025** Date de fin de validité : **31/05/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5710 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)